



Mot d'ouverture de Mme la Présidente au nom du GTBHR

Le Groupe de travail sur Business and Human Rights

GANHRI

Webinaire sur l'action des INDH pour la prochaine décennie

18 mars 2021 - 13h, heure de Genève

Bonjour Mesdames et messieurs

Chers amis

Permettez-moi, tout d'abord, de vous souhaiter, au nom du CNDH et du groupe de travail entreprises et droits de l'Homme de GHANRI, la bienvenue à ce webinaire et vous remercier d'avoir répondu à notre initiative.

Nous voilà, dix ans après l'adoption des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme, réunis, une opportunité pour nous le groupe du travail mais également avec nous autres collègues, pour réfléchir ensemble sur la meilleure approche de promouvoir ces principes et renforcer leur mise en œuvre.

Je tiens, à cet effet, à féliciter le Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme pour l'approche participative adoptée et d'avoir entrepris le processus de leur mise en œuvre pour les 10 prochaines années.

Il va sans dire que ces principes fournissent un cadre mondial faisant autorité pour les devoirs et les responsabilités des entreprises, que juin prochain ; nous marque le dixième anniversaire de leur adoption par le Conseil des droits de l'homme ;

Il s'agit sans aucun doute d'un véritable pas en avant pour prévenir et lutter contre les violations des droits de l'homme liées aux entreprises.

Ainsi, dans le cadre de son mandat et plus précisément de son plan d'action 2020-2021, Le Groupe de travail entreprises et droits de l'Homme de GANHRI plaide pour la consolidation du processus de leurs mise en œuvre au cours des 10 prochaines années en contribuant au projet Principes Directeurs **10** ainsi qu'au rapport qui sera soumis au Conseil des droits de l'homme en juin 2021.

L'objectif de cette initiative est de concevoir, en tant qu'INDHs, les actions nécessaires en vue d'élaborer une réflexion commune et de s'assurer de sa prise en

considération dans le nouveau cadre des principes directeurs au cours de la prochaine décennie et au-delà.

Ainsi, donc, Nous souhaitons contribuer, au bilan des réalisations des dix ans des principes directeurs, de soulever les lacunes, de retenir les défis et pouvoir élaborer une vision et une feuille de route ambitieuse pour une mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies d'ici 2030.

En effet, les INDH, à travers les UNGPs et les instruments afférents, ont la capacité de jouer un rôle catalyseur pour inciter les entreprises à s'engager, à respecter, à faire preuve de diligence en matière de droits de l'homme et à définir un recours en cas de violation de ces droits.

La pandémie de Covid-19, chers amis, n'est pas seulement une crise sanitaire mais également une crise MULTIDIMENSIONNELLE, dont économique et qui a engendré des pertes d'emploi, accroissement de vulnérabilité des travailleurs et des pertes financiers et commerciales pour les entreprises et le monde du travail.

Les perturbations économiques et sociales dues à la crise menacent à long terme les moyens de subsistance de nombreuses personnes. La crise est aussi, et à bien des égards, a eu des conséquences sur la vie des gens et

leurs libertés. Il est donc particulièrement important de mesurer les impacts causés par la crise sanitaire sur les droits humains des travailleurs pour pouvoir définir les actions possibles qui garantissent le respect de ces droits dans les réponses de l'Etat et des entreprises.

Nous souhaitons saisir cette occasion qui réunit des institutions nationales ayant des expériences et perspectives différentes dans ce domaine, pour contribuer à identifier la manière la plus adéquate pour progresser dans la mise en œuvre des principes directeurs et de traiter les impacts des violations des droits de l'homme liés aux entreprises.

Je tiens à remercier les membres du GT des Nations unies ainsi que l'ensemble des INDH's participantes pour leur présence et leurs contributions. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance au PNUD pour son soutien inconditionnel.

En conclusion, je suis ravie de vous voir si nombreux, plus de 92 participants, et je suis tout à fait confiante que nos discussions d'aujourd'hui enrichiront la réflexion sur la meilleure manière de renforcer, non seulement, la mise en œuvre des principes directeurs mais, également, le rôle des INDH dans leur mise en œuvre.

Permettez-moi enfin de nous souhaiter des discussions fructueuses.